

de la Saskatchewan où l'industrie du pétrole a une certaine importance. A mon avis, on ne peut douter du bien-fondé de la proposition au Livre blanc selon laquelle on devrait permettre aux sociétés pétrolières et minières de défalquer leurs frais d'exploration et de développement, y compris l'intérêt, avant de verser des impôts sur le revenu provenant de leurs investissements et de leurs travaux de développement. Mais je ne vois pas pourquoi on accorderait des concessions, en allocations d'épuisement de capital, même sur l'échelle réduite que propose le Livre blanc. On a prévu suffisamment...

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est maintenant expiré.

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants sans amendement:

Bill C-171, modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens;

Bill C-139, ayant pour objet de modifier la loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu.

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DU LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Benson, au nom de l'honorable M. Macdonald:

Que le Livre blanc intitulé: Propositions de réformes fiscales, déposé à la Chambre le 7 novembre 1969, soit envoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, il y a un ou deux autres députés qui comptaient prendre part au débat. Ils croyaient que vers une heure moins quart nous serions à l'autre endroit, endroit tout désigné, s'il en fut. Ne pourrait-on s'entendre pour suspendre la séance jusqu'à ce qu'on frappe à la porte?

[M. Burton.]

● (12.50 p.m.)

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je suis prêt à suspendre la séance si le député s'engage à ce que la Chambre adopte un ordre en vue de mettre fin au débat aujourd'hui et de procéder la mise aux voix.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous consentons volontiers à la mise aux voix de cette motion au plus tard à 4 heures aujourd'hui.

L'hon. M. Ricard: Nous n'y consentons pas, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre consent-elle à suspendre la séance?

L'hon. M. Macdonald: Est-ce à dire qu'un ordre de la Chambre a été donné?

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre consent-elle à la proposition du député de Winnipeg-Nord-Centre?

L'hon. M. Ricard: Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre refuse.

L'hon. M. Macdonald: Alors, plairait-il à Votre Honneur de procéder à la mise aux voix?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il a déjà été convenu de suspendre la séance jusqu'à ce que l'on frappe à la porte.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, nous étions convenus de suspendre la séance si un ordre de la Chambre était adopté. Comme il n'y en a pas eu, nous pourrions donc peut-être passer au vote.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques remarques.

Dans la même mesure que je me suis opposé, hier, à la surtaxe de 3 p. 100, je crois qu'il est de mon devoir de renouveler mon opposition aujourd'hui. Je voudrais dire au gouvernement que les propositions contenues dans le Livre blanc ont suscité beaucoup de commentaires défavorables au sein de ma circonscription, ainsi que partout ailleurs au Canada. Le Livre blanc reflète la détermina-